



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040144

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/03/2025 11H42 C:003466 I:15596
V/REF : I2674639
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 à 11H42

SELON DEVIS N° 5030098

MME MONIQUE LAVAU

**74 RUE DES CASERNES
APPARTEMENT A7
34700 LODEVE**

IMMEUBLE : 74 RUE DES CASERNES
74 RUE DES CASERNES
34700 LODEVE

Montpellier, le 14 Avril 2025

Référence Marché: Bareme 2025-Prestations Serv.

LOCALISATION : 74 RUE DES CASERNES - LGT A7 BAT A - MME LAVAU 07 88334923 (SINISTRANT)
RESIDENCE LE VERSAILLES - 3E ÉTAGE
LGT A5 (DU DESSOUS) : MR ARLES 06 78739552 (SINISTRÉ)

MOTIF : FUITE AU NIVEAU DU BRANCHEMENT A LA COLONNE

Votre accord sur notre devis n° 5030098 du 18/03/2025 d'un montant de
1252,3€ HT SOIT 1377,53€ TTC

Donneur d'ordre : Ste VIAREN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

RÉALISÉ LE 08/04/2025

MISE A DISPOSITION D'UNE ÉQUIPE DE TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN
VEHICULE ATELIER
DEPOSE ET CONSERVATION DU MEUBLE
OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE
REPRISE DE L'EVACUATION DE L'EVIER JUSQU'A LA COLONNE
FERMETURE DE LA GAINTE TECHNIQUE A L'AIDE D'UNE TRAPPE DE VISITE
REPOSE DU MEUBLE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FRANCHISE 150€ AQUITÉE PAR CHEQUE N°7274091 DU CRÉDIT AGRICOLE LE 08/04

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040144

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT
1,00	FOURNITURE	212,30	212,30
1,00	1 Journée équipe 2 Plombiers	1040,00	1040,00
TOTAL H.T.			1252,30
T.V.A. a 10,00%			125,23
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1377,53</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN